

La charte de la sécurité informatique d'un centre d'imagerie médicale : les 10 principes du bon usage de l'informatique

Dr Hervé LECLET
Santopta

Tous les centres d'imagerie médicale doivent assurer la sécurité informatique de leur système d'information radiologique.

Pour cela, nous vous recommandons de publier une charte de la sécurité informatique. Cette charte doit être connue de tous les membres du personnel du centre d'imagerie, quelle que soit leur fonction, dès lors qu'ils utilisent les outils informatiques.

Nous vous proposons ici un exemple de « charte » de la sécurité informatique, c'est-à-dire les 10 règles de base que chaque doit appliquer pour assurer cette sécurité informatique.

L'utilisation sans risque de notre outil informatique impose le respect de principes indispensables au bon fonctionnement en collectivité.

- 1^{er} principe :** Vous ne communiquez en aucun cas votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
- 2^{ème} principe :** Vous n'installez pas de logiciel sans préalable autorisation du Responsable Informatique.
- 3^{ème} principe :** Vous n'usez pas d'Internet ni de la messagerie électronique à d'autres fins que professionnelles.
- 4^{ème} principe :** Vous ne téléchargez pas de logiciel (même ceux réputés gratuits), ni de fichier réputé illégal (tels que films DivX et musiques MP3) sans l'autorisation du Responsable Informatique.
- 5^{ème} principe :** Vous faites preuve de correction (pas de propos injurieux, racistes, diffamatoires, politiques ou religieux) dans vos messages électroniques, en interne comme en externe.
- 6^{ème} principe :** Vous respectez le caractère confidentiel de toute information professionnelle que vous avez en votre possession ou que vous devez traiter.
- 7^{ème} principe :** Vous ne transmettez pas d'informations qui ne soient pas vraies et fondées.
- 8^{ème} principe :** Vous verrouillez votre station de travail quand vous vous absentez.
- 9^{ème} principe :** Vous respectez les directives préconisées par le Responsable Informatique, qu'elles impliquent ou non votre participation.
- 10^{ème} principe :** Vous êtes responsable de tous comportements ou actions ne respectant pas ces différents commandements.